

**25 février 2004, Québec**

**Allocution à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire du Groupe d'études, de recherches et de formation internationale de l'ÉNAP**

Monsieur Marcel Proulx, directeur général de l'ÉNAP

Monsieur Louis Sabourin, fondateur du Groupe d'études, de recherches et de formation internationale de l'ÉNAP – GERFI

Monsieur Luc Bernier, directeur de l'Enseignement et de la recherche

Monsieur Nelson Michaud, professeur et directeur associé du GERFI

Mesdames, Messieurs du corps consulaire,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

Mes premiers mots en seront de félicitations. Monsieur Proulx, Monsieur Sabourin, recevez les félicitations du gouvernement du Québec pour les 20 ans du Groupe d'études, de recherches et de formation internationales de l'ÉNAP.

Ces 20 ans d'enseignement, de formation et de recherche sur l'administration publique internationale témoignent de l'excellence de l'ÉNAP, mais aussi, de façon plus fondamentale, de l'engagement du Québec en faveur de la démocratie dans le monde. Car la probité, l'intégrité et la compétence des administrations publiques comptent parmi les fondements de toute société démocratique.

Au cours des ans, l'ÉNAP a formé des centaines de gestionnaires et de hauts fonctionnaires provenant des quatre coins du monde et actifs à tous les niveaux : local, régional ou national. La renommée internationale de l'ÉNAP est loin d'être surfaite. Elle a pour assise la compétence et l'excellence de ses milliers d'étudiants d'hier qui occupent aujourd'hui des postes clés dans l'administration publique québécoise.

Je salue cette grande école qu'est l'ÉNAP, tous les étudiants, sa direction, son personnel enseignant, ses professionnels et son personnel de soutien.

Mesdames, Messieurs,

C'est un grand plaisir d'être avec vous aujourd'hui afin de discuter de la place de l'État québécois dans le monde d'aujourd'hui. Les défis ne manquent pas, et parler de relations internationales et de mondialisation est devenu un lieu commun. En tant qu'administrateurs publics, que ce soit dans la fonction politique ou dans la fonction administrative, il s'agit d'une réalité qui nous rattrape tous les jours.

Nous devons en tenir compte pour ce qu'elle est, certes. Mais nous devons également porter attention aux effets grandissants qu'elle a sur les politiques de nombreux ministères. D'entrée de jeu, il ne fait aucun doute que le Québec a un rôle à jouer sur la scène

internationale, et qu'il a la liberté et le droit de conclure des ententes dans ses champs de compétences avec des États, des régions et des organisations internationales.

Par sa présence sur l'échiquier mondial, le Québec assume ses responsabilités de façon active. Nous pouvons assurément parler, sans hésitation, de diplomatie québécoise. Il y a très longtemps que le Québec est actif sur la scène internationale. Cette inclination vers l'Europe notamment, tient en partie à notre spécificité. En tant que francophones représentant 2 % de la population de l'Amérique du Nord, nous avons toujours senti le besoin de maintenir des relations extérieures, avec la France notamment.

Les notions identitaires et commerciales ont donc été des moteurs de l'engagement international du Québec. Et cette notion est toujours présente. Mais d'autres enjeux ont rapidement émergé. Pensons à l'immigration, à la promotion de notre savoir-faire, à la prospection d'investissements, au tourisme et à l'émergence de nos scientifiques, de nos artistes et de nos créateurs sur la scène mondiale.

Si bien, que dès les années 60, le Québec, en pleine Révolution tranquille, a vu la nécessité de formaliser son action internationale, de mettre en place un réseau de représentations à l'étranger, et de créer un ministère consacré à sa diplomatie. Il est d'ailleurs intéressant de constater que les gouvernements qui se sont succédé au Québec depuis ce temps ont agi, en matière internationale, avec une remarquable constance.

Tant les gouvernements souverainistes que les gouvernements fédéralistes ont trouvé normal et nécessaire de pousser toujours plus loin l'engagement du Québec sur la scène internationale. Cette unanimité de la classe politique québécoise autour de l'engagement international du Québec trouve sa source dans ce qu'on a appelé la doctrine Gérin-Lajoie, dont le principe demeure toujours aussi actuel aujourd'hui que lorsqu'elle a été formulée pour la première fois en 1965 par Paul Gérin-Lajoie, alors ministre du gouvernement de Jean Lesage.

Pour bien comprendre la portée de cette doctrine, il faut savoir que, contrairement à l'idée reçue, la compétence en matière de politique étrangère n'est pas attribuée à l'un ou l'autre des ordres de gouvernement dans les textes constitutionnels. Je n'ai pas l'intention de m'étendre sur ce sujet, déjà bien documenté, si ce n'est que pour préciser que nous croyons que lorsque le gouvernement du Québec est le seul gouvernement compétent pour appliquer un engagement international, il est normal qu'il soit celui qui prenne cet engagement.

En somme, il revient au Québec d'assumer, sur le plan international, le prolongement de ses compétences internes. Par ailleurs, les divers gouvernements ont toujours pris soin d'exercer cette compétence dans le respect de la politique étrangère canadienne. En d'autres mots, ce qui est de compétence québécoise chez nous, est de compétence québécoise partout.

Pour faire valoir ses intérêts, le Québec compte aujourd'hui plus de 25 représentations à l'étranger. Le Québec est notamment présent à New York depuis 60 ans, à Paris et à Londres depuis 40 ans, en Allemagne depuis 35 ans, à Tokyo et à Bruxelles depuis 30 ans et au Mexique depuis 20 ans.

Le réseau des délégations générales, des délégations et des bureaux du Québec sont les vitrines de notre savoir-faire en matière d'économie, de science, de commerce et de culture. Ces représentations sont aussi les porte-voix du gouvernement du Québec à l'étranger. Elles assurent notre place dans un ensemble de forums internationaux et donnent vie quotidiennement à une multitude de projets de coopération politique, culturelle ou scientifique.

La volonté de notre gouvernement est de marquer un progrès dans l'engagement international du Québec. Nous voulons aller plus loin. La dernière politique québécoise d'affaires internationales date de 1991. Vous conviendrez avec moi que le monde a beaucoup changé depuis cette date.

Le contexte international actuel se caractérise notamment par des mutations géopolitiques importantes et par l'évolution de la mondialisation dans un contexte d'insécurité généralisé. L'explosion des communications a poussé plus loin la mondialisation. En fait, le processus s'est accéléré. Les citoyens de tous les pays savent que certains problèmes ne pourront pas être réglés sur le plan local ou national, ayant acquis une dimension universelle. C'est le cas de la question de l'environnement et du développement durable.

D'ailleurs, en tant que ministre dans le gouvernement de Brian Mulroney, j'ai pris part, parfois comme acteur et parfois comme témoin privilégié, à plusieurs événements internationaux. À titre d'exemple, je présidais la délégation canadienne au Sommet de la terre de Rio, qui a tracé la voie au Protocole de Kyoto.

Il est clair que plusieurs enjeux tant d'ordre culturel, politique ou économique sont soulevés par la mondialisation. Loin de renoncer à nos identités particulières, nous assistons à deux mouvements qui peuvent sembler contradictoires. D'une part la mondialisation des économies et le besoin de cohérence des grands ensembles et d'autre part, l'affirmation accrue, aux quatre coins du globe, des spécificités culturelles et linguistiques.

Pour nous, il est clair que la mondialisation n'est pas synonyme d'homogénéité. Sur la question de la diversité culturelle, par exemple, nous avons clairement indiqué nos intentions. La ministre des Relations internationales et la ministre de la Culture ont d'ailleurs fait un excellent travail dans ce dossier. Pour nous, la culture n'est pas un rempart contre qui que ce soit, mais bel et bien un tremplin vers le monde entier.

Pour revenir au contexte et aux grands changements, La politique étrangère américaine, qui influence celle du monde entier, est dominée par les questions de sécurité et de lutte contre le terrorisme. La question irakienne a créé un malaise sur la scène internationale. L'union européenne s'élargit, passant de 15 à 25 membres. La Chine est devenue la plus grande puissance manufacturière de masse, et d'autres économies émergentes comme l'Inde, l'Indonésie et le Brésil réclament leur part de bénéfices de la mondialisation.

Les discussions entourant la création de la ZLÉA sont difficiles. De façon générale, la mondialisation se poursuit. Il y a eu le 11 septembre et une montée du fondamentalisme religieux, mais aussi une opposition populaire à la mondialisation dans plusieurs pays, et l'émergence de questions de santé publique, comme le SRAS ou la grippe aviaire.

L'élection présidentielle américaine est à suivre de très près. Le New York Times du 17 février dernier rapportait les propos du candidat démocrate John Kerry qui répondait à une femme qui prétendait avoir perdu son emploi à cause de l'Alena. Je cite les propos attribués au sénateur :

« Mr. Kerry replied that the problem was not NAFTA per se, but rather the Bush administration failure to press compliance with non-binding treaties that would raise labor and environmental standards overseas, making American companies more competitive. He pledged a 120-day review of every trade agreement, NAFTA included, if elected. »

Dans un discours prononcé le 9 septembre 2003 à l'occasion de la signature d'une entente de libre-échange avec le Chili et le Singapour, le président américain disait : «Over the past decade, NAFTA and the Uruguay Round have raised the standards of living of the average American family of four by up \$ 2000 a year. Free trade is important for the American citizen. The continued advance of free trade is essential to this nation's prosperity. »

Bien que le président reconnaisse les bien-fondés du libre-échange, cela n'a pas empêché l'administration américaine d'imposer des droits compensateurs dans le dossier du bois d'œuvre. Quant au sénateur Kerry, qu'il veuille réévaluer une entente de cette portée avec le nombre de lobbys anti-libres-échangistes aux États-Unis n'annonce rien de très rassurant.

Voici quelques éléments qui démontrent que le monde dans lequel nous vivons est fort différent et probablement plus compliqué que celui des années 90. La politique québécoise en matière d'affaires internationales doit donc être remise à jour. C'est un travail que j'ai confié à la ministre des Relations internationales, Mme Monique Gagnon-Tremblay.

La nouvelle politique internationale du Québec devra considérer la volatilité du contexte international, mais aussi refléter la réalité du Québec qui, elle aussi, a beaucoup changé au cours de la dernière décennie. Notre économie, à la faveur du libre-échange, est pleinement intégrée à l'Amérique du Nord. Le Québec, puissance exportatrice, écoule 60 % de ses produits à l'extérieur; et 85 % de nos exportations internationales de biens trouvent preneurs aux États-Unis.

Il va de soi que la nouvelle politique internationale du Québec accorde une place prépondérante à la relation avec les États-Unis. Nous allons diversifier nos efforts, rencontrer différents acteurs. J'ai rencontré plusieurs gouverneurs d'États voisins du Québec ainsi que celui du Colorado qui est également le président de l'Association des gouverneurs républicains.

Je crois que c'est en multipliant les rencontres personnelles, en établissant de meilleures relations, et en démontrant les intérêts communs que nous avons avec eux, que nous pourrions mieux faire valoir nos intérêts. Nous avons avec eux non seulement des alliés, mais de véritables amis.

Notre relation avec la France évolue. Nous allons lui donner une nouvelle impulsion. C'est ce que j'ai convenu avec le premier ministre Raffarin. D'ailleurs, nous avons entrevu le potentiel de cette nouvelle relation entre nos deux États. Si la question de la promotion de la diversité

culturelle est toujours présente, tout comme celle de la promotion de la langue française, nous avons ajouté celle du développement économique et régional.

À ce sujet, le premier ministre Raffarin et moi-même dirigerons une mission commerciale au Mexique cet automne. Nous continuerons, de toute évidence, à créer des alliances économiques et culturelles, principalement sur les deux continents qui nous constituent en tant que société : celui où nous vivons et celui d'où nous venons. Mais je vais aller un peu plus loin avec vous en énonçant quelques principes qui vont guider cette politique qui devrait être prête d'ici un an. Ces principes vous seront familiers, puisqu'ils ont été énoncés dans le rapport publié en octobre 2001 par le député de Chapleau, M. Benoît Pelletier, maintenant ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes.

Le rayonnement du Québec à l'échelle internationale est un vecteur important de la promotion de nos intérêts. De nombreux traités et accords internationaux ont des répercussions marquantes sur des compétences proprement québécoises. Il est donc essentiel que nous soyons parties prenantes aux négociations. Que nous soyons là où les décisions se prennent. Nous devons être beaucoup plus impliqués dans l'élaboration des positions adoptées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce par exemple.

Nous devons être en mesure de nous exprimer dans des forums internationaux. De façon générale, nous entendons pousser plus loin la doctrine Gérin-Lajoie. Cette doctrine, je vous le rappelle, se résume comme ceci : ce qui est de compétence québécoise chez nous, est de compétence québécoise partout.

Ce que nous visons, c'est d'être à la table de négociations, avec le gouvernement fédéral, si l'objet de la discussion touche les compétences du Québec. Je ne veux plus que le gouvernement canadien engage le Québec sans que le Québec ait son mot à dire. Sur le plan des valeurs, le Québec se présentera comme un promoteur de la paix et du respect entre les peuples. Cette idée de respect implique notamment que le Québec assumera sa responsabilité internationale à l'égard de la diversité culturelle.

C'est un enjeu majeur. Le Québec milite aux côtés de la France et du gouvernement canadien en faveur d'un traité, sous l'égide de l'UNESCO, qui assurerait aux États le droit de soutenir leur culture. Sur cette question, le Québec, qui a su maintenir sa langue et sa culture dans un environnement démographiquement difficile, est un acteur de premier plan. Nous nous posons en défenseur de tous les peuples qui n'ont pas l'avantage du nombre.

Nous serons en faveur d'une mondialisation respectueuse des droits. Nos valeurs guideront nos interventions. Nous ferons la promotion de cette idée fort simple sachant très bien que cela ne se fera pas du jour au lendemain : si les marchés se mondialisent, les droits de l'homme et des travailleurs devraient se mondialiser aussi.

Les discussions ont été amorcées avec le gouvernement fédéral afin de conclure une entente sur la participation du Québec tant dans la négociation d'ententes internationales que lors de la tenue des Forums internationaux. Nous maintiendrons notre engagement fier et responsable envers la Francophonie internationale. D'ailleurs, notre gouvernement a

entrepris des démarches officielles en vue d'accueillir ici à Québec le Sommet de la Francophonie de 2008, qui coïncidera avec le 400e anniversaire de la fondation de Québec.

Et, je terminerai sur une question pratique : les représentations du Québec à l'étranger vont-elles demeurer? Oui, elles vont demeurer. Ce réseau est un atout extraordinaire pour le Québec. Nous comptons en assurer l'adaptation continue aux besoins nouveaux de notre économie et de notre société.

Mesdames, Messieurs,

Depuis 40 ans, chaque gouvernement québécois a poussé plus loin l'engagement international du Québec. Et il est dans l'intention claire de mon gouvernement de s'inscrire dans la voie du progrès de la diplomatie québécoise. Notre époque comporte son lot d'opportunités et de risques. Notre prospérité et notre identité dépendent de notre habileté à construire des alliances et à nous faire connaître sur tous les continents.

Le Québec est un acteur actif du monde d'aujourd'hui : une simple statistique le démontre, 60 % de son produit intérieur brut est exporté. À cet égard, l'un des grands défis auxquels la société québécoise devra faire face au cours des prochaines années est celui, aux ramifications multiples, posé par la mondialisation. Plusieurs secteurs de compétence exclusive du Québec, jadis à l'abri des grands courants internationaux, ne le sont plus.

Le gouvernement sera partout où l'intérêt du Québec le commandera. Nous ferons entendre notre voix partout.

Le gouvernement que je dirige entend appuyer sans relâche cette stratégie.

Je vous remercie.